

PAR COURRIEL

Québec, le 7 septembre 2018

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2018-2019-283

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 5 septembre dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les plunitifs administratifs pour les entreprises suivantes :

- Cedarome Canada inc.
- Arsenal Art Contemporain (Montréal)
- Arsenal Contemporary Art (Montreal)
- Cédarome Canada
- Galerie Division
- Division Gallery
- Arsenal Art Contemporain (Montréal) inc.
- Arsenal Contemporary Art (Montreal) inc.
- Arsenal
- Arsenal Montréal
- Galerie Division inc.
- Division Gallery inc.
- Galerie Fünf inc.
- La Galerie sur Greene
- The Gallery on Greene
- 9076-3616 Québec inc.
- 9323-1504 Québec inc.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier ouvert correspondant à votre demande : STE-M-275360-1805 (O).

Vous trouverez donc en pièce jointe une copie du plumentif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumentif